



Pour un développement responsable
et durable du quartier de Montchat.

Madame la Maire
du 3eme arrondissement de Lyon
18, rue François Garcin
69003 LYON

Lyon, le 13 mars 2023

Objet : réquisition du gymnase Anselme (Montchat) pour l'hébergement de jeunes isolés.

Madame la Maire,

De nombreux habitants de Montchat ont appris en milieu de semaine dernière que la Mairie du 3eme arrondissement a décidé de réquisitionner le gymnase Anselme pour accueillir, pendant trois mois à compter du 20 mars prochain, des jeunes de nationalité étrangère en attente d'une décision judiciaire se prononçant sur leur statut de mineur isolé ou de majeur.

Le fait, pour une collectivité, de vouloir prendre soin dans la dignité de jeunes privés temporairement ou définitivement de leur famille, est un acte à la fois d'humanité, de générosité et de solidarité dont le principe ne saurait être contesté. Bien que la période hivernale touche à sa fin au mois de mars, il n'est pas envisageable que des jeunes isolés soient contraints de dormir dans la rue.

Toutefois, cette décision d'hébergement prise unilatéralement par la Mairie a surpris de très nombreux habitants de Montchat. Pour beaucoup d'entre eux, l'information leur est parvenue de manière soudaine et laconique (bien souvent par le biais d'un courrier non daté de la Mairie du 3eme relayé par la MJC de Montchat).

Cette décision est lourde de conséquences sur la vie de nombreux habitants du quartier. En particulier, des écoles élémentaires, collèges, associations sportives de collèges, clubs sportifs du quartier (pour certains en période de compétitions), MJC etc... se verront privés d'usage de leurs infrastructures quasiment du jour au lendemain, sans qu'une solution de remplacement leur ait été proposée à ce jour. Entre l'annonce faite aux utilisateurs du gymnase et la réquisition effective de ce dernier, s'écouleront moins de quinze jours, ce qui leur laisse bien trop peu de temps pour s'organiser.

La Ville de Lyon a-t-elle tout mis en oeuvre pour proposer d'autres lieux d'hébergement à ces jeunes? N'existe-t-il pas dans le patrimoine immobilier de la Ville des locaux plus appropriés que les gymnases souvent difficiles à chauffer en hiver et suffocants en été (c'est particulièrement le cas du gymnase Anselme)? A-t-elle tout mis en oeuvre pour éviter aux utilisateurs actuels du gymnase de devoir trouver des solutions palliatives dans la précipitation?

En ce qui concerne la sécurité et le bien-être des jeunes en difficultés :

Pourriez-vous nous indiquer quel est le taux d'encadrement des jeunes isolés dont vous assurerez l'hébergement dans ce gymnase, et nous renseigner sur la manière dont les services de la Ville exerceront le contrôle des entrées et sorties dans le gymnase, ainsi que le maintien de la salubrité, tranquillité et sécurité aussi bien dans le gymnase que pour les riverains et, plus largement, dans l'espace public Montchatois?

En ce qui concerne la poursuite des activités sportives des habitants de Montchat :

Quelles solutions allez-vous leur proposer et dans quels délais ? Les associations et clubs sportifs bénéficieront-ils d'un appui logistique de la Ville pour déplacer puis replacer leurs matériels sportifs? Quand pourront-ils reprendre leurs activités dans le gymnase Anselme? Quid des contrats de travail des animateurs?

Quels retours d'expériences fait la Ville sur la mise à disposition des gymnases Dargent et Rosset afin d'éviter que les éventuelles difficultés rencontrées se reproduisent? Les locaux de ces gymnases ont-ils retrouvé leur vocation sportive juste après le départ des jeunes occupants?

Nous comptons sur vous pour tenir les habitants du quartier et utilisateurs du gymnase Anselme informés des évolutions de la situation et les épauler dans leurs recherches de locaux afin de leur permettre de délocaliser temporairement leurs activités sportives dans des conditions les moins préjudiciables possibles pour elles.

Nous vous remercions de bien vouloir apporter des réponses à nos questions dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de votre retour écrit, nous vous prions de recevoir, Madame la Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.



Pour le bureau de l'association J'❤️ Montchat,

Hélène BARONNIER, Présidente

Copies : Monsieur Grégory DOUCET (Maire de Lyon), Madame Julie NUBLAT (conseillère municipale en charge des sports), Monsieur Sylvain GODINOT (conseiller municipal, en charge de la transition écologique et des bâtiments communaux)

Monsieur Jacques BALANDJIAN (conseiller du 3eme, en charge des sports), Madame Sylvie CORBEL-COPIN (conseillère du 3eme, en charge de la transition écologique et des bâtiments communaux).